

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : RHAC-2017-020</b>
<b>Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue</b>
<b>Service : Dotation et développement organisationnel</b>
<b>Objet : Besoin de main-d'œuvre – Direction des infrastructures</b>
<b>Date : 1<sup>er</sup> mars 2017</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Dans le cadre des ajustements effectués au sein de la Direction des infrastructures, la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue a été autorisée à procéder à l'affichage du poste cadre de contremaître aux biens immobiliers. Cet affichage a eu lieu du 2 février au 13 février 2017.

À la suite du processus de dotation, M. Alain Vallée, chef de service, M. Pierre Laflamme, chef de service et Mme Annie Deslandes, conseillère en gestion des talents, recommande de procéder au mouvement de main-d'œuvre précisé en annexe.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

La date d'entrée en fonction sera à déterminer

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)**

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
EPA et salaire		Prévu au budget		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

Commentaires : Le poste de contremaître est prévu au budget 2017.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-800-00-141 et 289
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

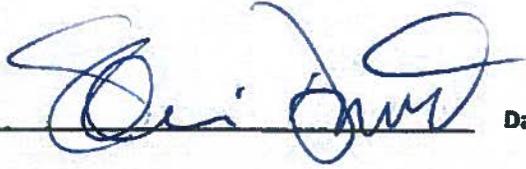
Numéro du projet PTI : _____	Montants	2017	2018	2019
		_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire



Date : 23/03/2017

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

CE et CV du 27 mars 2017

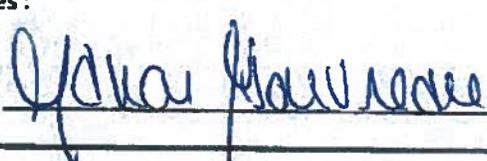
**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Pierre Laflamme, chef de service	Février 2017	Sélection
Alain Vallée, chef de service	Février 2017	Sélection
Frank Savoie, conseiller en finance	Mars 2017	Validation financière

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre précisé en annexe.

Liste des pièces jointes : Annexe 1

Préparé par : <u>Annie Deslandes</u>		Titre d'emploi : <u>conseillère en gestion des talents</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction :			Date : 23/03/2017

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Signature de la  
Direction générale :



Date : 23/03/2017

**Il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre suivant :**

- 1. Nommer M. Luc Castonguay au poste cadre, classe 3, échelon 7 de contremaître aux biens immobiliers à la Direction des infrastructures, aux conditions de travail prévues aux conditions de travail prévues au recueil des cadres de la Ville de Lévis. Sa prochaine augmentation salariale sera en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**
-